

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Mélanges Religieux,



RESPICE STELLAM; VOCA MARIAM.

Recueil périodique.

Vol. 3.

MONTREAL, 20 MAI, 1842.

No. 26.

## CELESTIAU MOCESTASTIQUE.

Le christianisme, nous l'avons vu dans de précédens articles, avait relevé la femme de sa dégradation, et l'avait reconnue pour l'égal de l'homme. Cependant, il craignait toujours que l'homme, à peine affranchi de la sensualité païenne, ne cédât encore aux séductions de cette dangereuse Eve, cause de sa première chute. Il cherche à le prévenir contre elle; il n'ose la repousser; mais il prêche la mortification des sens, et, dans la société chrétienne, cette classe d'hommes qui s'est plus particulièrement vouée au culte des choses saintes la suit comme une ennemie, et s'enferme loin d'elle dans le sanctuaire. L'homme marié en effet, conserve-t-il sa liberté? N'appartient-il point à la famille qu'il s'est faite? N'est-il point enchaîné près du berceau de ses enfans, plus que l'esclave sur le sillon qu'il creuse? Et si le prêtre s'était marié, qui donc aurait porté la civilisation chrétienne par le monde? Qui aurait couru au-devant des barbares, quand ils marchaient sur l'empire romain, pour les faire, à l'avance, frères en J. C. de ceux qu'ils voulaient combattre? Où aurait-on trouvé des Boniface, des Augustin, et tous ces hardis missionnaires qui, revêtus de Jésus-Christ, selon les paroles de l'Apôtre, pénétraient dans les forêts de la Germanie et chez les barbares habitans de la Grande-Bretagne, pour leur annoncer la bonne nouvelle? Nous

craindrions de dire un blasphème en faisant dépendre de l'homme la propagation plus au moins rapide du Christianisme ; mais donnez une famille au prêtre chrétien, et dites nous si la religion se serait ainsi répandue. Paresseusement assise sous son soleil d'Orient ou d'Italie, elle aurait attendu qu'on vînt à elle, et ne serait point allée au devant de ceux qu'elle amena sitôt au Seigneur.

C'est chose étrange combien les hommes d'aujourd'hui, qui attaquent tout ce qu'a fait le catholicisme, et en particulier le célibat des prêtres, ont peu de poésie ou cœur ; combien ils prosaïsent et rapetissent toutes choses à leurs taille ; il est étonnant combien les ennemis de notre foi, ces frères séparés pour le retour desquels nous prions chaque jour, et qui se croient à la tête de si parfaites institutions, il est étonnant de voir combien peu ils comprennent les sacrifices. Tout heureux de trouver ce qu'ils demandent en Allemagne et en Angleterre, dans ces religions qui ne sont point des religions, et que dans leur naïve prétention ils opposent sérieusement à l'Église romaine, dans ces cultes *confortables*, si nous pouvons parler ainsi, où l'homme trouve toutes ses aises, ils s'en vont proclamer à haute voix le civisme des ministres protestans, accuser le clergé catholique de ne point appartenir à la société au milieu de laquelle il vit, et de suivre une loi que la nature et la raison réprouvent.

Il serait trop long de chercher à les désabuser. Nous aimons mieux leur apprendre ce qu'ils paroissent ignorer : Quelle admirable force l'homme puise dans le sacrifice ; quelle admirable harmonie règne entre les devoirs, la nature intime du prêtre et le Célibat auquel il s'est voué. Pour cela nous emprunterons la parole d'un homme que, jeune encore, nous avons admiré avec l'enthousiasme ardent de notre âge, que nous avons vénéré presque à l'égal d'un prophète et d'un sauveur nouveau, et dont nous pleurons aujourd'hui la défection funeste, la parole de M. de Lamennais. On nous saura gré, sans doute, de montrer sur cette intéressante matière la façon de penser de ce génie tombé.

Le prêtre catholique, homme de Dieu et homme du peuple, ne peut être l'homme d'une femme.

Homme de Dieu, il doit travailler, vivre et mourir pour sa gloire. Homme du peuple, il doit travailler, vivre et mourir pour son salut. Homme de Dieu auprès du peuple, homme du peuple auprès de Dieu, il doit être tout entier à l'un et à l'autre.

La science de Dieu et de sa loi est immense. Homme de Dieu, il faut l'étudier, vous en pénétrer, vous en nourrir, la transformer en vous, vous transformer en elle : il faut la communiquer au peuple, non pas ensevelie sous une lettre morte, mais animée par la parole vivante : non pas en masse compacte, mais rompue, préparée, comme la nourriture de l'intelligence.

Cette loi sainte a des ennemis qui la dénaturent ou qui la blasphèment : ils cherchent à entraîner le peuple dans leurs égaremens. Homme de Dieu, il faut la connaître si bien, que vous puissiez en défendre la pureté contre les uns, la sainte majesté contre les autres.

Il faut éclairer le peuple, l'instruire en public et en particulier ; prendre pour cela tous les moyens, toutes les formes, vous faire tout à tous, pour les gagner et les conserver tous à Jésus-Christ.

Des pécheurs se présentent au tribunal du repentir et de la miséricorde. Volez-y, restez-y, s'il le faut, et le jour et la nuit : soyez-y père, soyez-y mère : ce sont des âmes qu'il s'agit d'enfanter de nouveau. Ils ignorent ce qu'ils devraient savoir : apprenez-le-leur ici et maintenant, avec douceur, avec charité, sans même qu'ils s'en aperçoivent. Ils ne sont point encore disposés à tout ce que la grâce demande d'eux ; c'est à vous de les disposer complètement, à vous de leur communiquer de votre surabondance de foi, d'espérance et de charité, à vous des les pénétrer de ce qui vous pénètre, à vous de rallumer au feu de votre zèle ces mèches qui fument encore.

C'est pour cela que l'Eglise vous recommande la fréquente communication avec Dieu, afin que vous y appreniez l'art des arts, cette industrie surnaturelle que savent employer les saints pour sauver les âmes. Mais surtout il est un sacrifice adorable qu'elle vous oblige d'offrir à certains jours, qu'elle vous engage d'offrir chaque jour pour vous et pour le peuple : sacrifice ineffable, où vous apprendrez du prêtre éternel qui s'immole entre vos mains, ce que doit être un prêtre qui tient sa place, comment il doit, pour l'amour de Dieu, s'immoler tout entier, chaque jour, pour le salut de tous et de chacun.

Dans votre peuple il en est qui ont faim, il en est qui ont soif, il en est qui sont nus, il en est qui n'ont point d'asile, il en est qui languissent sur le grabat ou dans la prison. Homme de Dieu, homme du peuple, il faut leur donner à manger, à boire, il faut les vêtir, les loger, il faut les visiter et les consoler. Prêt à vous donner à eux vous-même, vous leur donnerez avec joie ce qui est à vous. Votre peuple, vos malheureux, vos pauvres, voilà votre famille, votre épouse, vos enfans, votre père, votre mère, vos frères, vos sœurs. Vous n'avez plus rien ? Allez, roi des pauvres, faire des conquêtes de charité. Les rebuts, les peines seront pour vous, le pain sera pour eux. Souvenez vous de qui a dit : Ce que vous aurez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait.

Pour vous remettre des fatigues de votre ministère, vous prenez votre repos ou votre sommeil : mais on frappe à votre porte, on vous appelle pour un malade : il fait nuit, il pleut, il tonne, c'est très-loin, par des chemins impraticables : oui, mais le malade est en danger : quittez votre repos, votre sommeil ; vous n'êtes point à vous, mais à Dieu, et à quiconque a besoin de vous.

Ce malade est attaqué de la peste. Déjà les riches et les hommes de plaisir s'enfuient : il ne reste que le peuple, avec la contagion et la famine. Homme de Dieu, homme du peuple, prêt à mourir pour l'un et pour l'autre, c'est maintenant que vous allez montrer

ce qu'est un prêtre, un pasteur : c'est maintenant, autre Charles Borrominée, que vous allez vous multiplier vous-même pour subvenir à tous les besoins spirituels et corporels de vos enfans ; maintenant que vous implorerez plus vivement que jamais les miséricordes du Père des pauvres, maintenant que vous ressentirez plus vivement que jamais les misères de tous ceux qui souffrent : heureux de mourir chaque jour pour votre Dieu et pour votre peuple.

Voilà ce que l'Église commande au prêtre, au pasteur catholique : voilà ce que le monde même attend de lui. Mais pour le dévouement perpétuel à Dieu et au peuple, il faut le vœu perpétuel de continence. La chose parle déjà de soi. Une voix encore plus décisive, ce sont les faits.

La réforme protestante s'est empressée d'abolir le célibat religieux : on croirait que c'était là son but principal. Qu'en est-il arrivé ? Avec le vœu de continence est tombé le sacrifice perpétuel de sa vie à Dieu et aux hommes. Ce sacrifice, ce dévouement personnifié dans le pasteur catholique, quelle trace en voit-on dans le ministre protestant ? Quel dévouement pénible lui impose sa vocation ? De faire ou de lire tous les huit jours un discours sur quoi et comme il lui plaît. Encore peut-il au besoin, le faire lire par le sacristain. Du reste, point de Bréviaire à réciter, point de messe à dire, point de confessions à entendre, point de sacrements à administrer. Que cet homme ne fasse point vœu de continence, qu'il se marie, c'est tout simple. Plus jeune, et pendant ses cours académiques, il avait l'esprit occupé, sinon de ses études, du moins de ses bottes, de sa moustache, de son épée, de sa longue pipe, de son levrier : car voilà pour un grand nombre l'essentiel des études universitaires en Angleterre et en Allemagne. Mais maintenant, retiré dans un ménage, livré à lui-même, sans rien qui l'élève au-dessus, sans rien qui l'occupe, qui absorbe par devoir toutes les puissances de son âme, tous les momens de sa vie, que vent-on qu'il devienne ? Il se marie donc, il divorce même, et se remarie autant de fois que bon lui semble. Il a une femme, des enfans, des fils à établir, des filles à marier. Quelles seront les conséquences naturelles de tout cela ? Un protestant va nous l'apprendre.

« En jetant les yeux sur le diocèse où je suis né (Winchester), dit W. Colbet, je ne puis m'empêcher d'observer que si notre dernier évêque avait vécu dans des temps catholiques, d'abord il n'aurait pas eu de femme lui-même, ensuite une belle-sœur qui épousa M. Edmond Poulter ; et, dans ce cas, il est permis de croire que M. Poulter n'aurait pas quitté le *barreau* pour la *chaire*, et par suite qu'il n'aurait pas eu les deux cures de Meon-Stoke et Soberton, outre une *prébende* ; que son fils Brownlowe Poulter n'aurait pas eu les deux cures de Buriton et de Pétersfield ; que son fils Charles Poulter n'aurait pas eu les trois cures d'Alton, de Binstead et Kingsley ; que son

gendre Ogle n'aurait pas eu la *cure* de Beshop'swatham, et que son gendre Haigarth n'aurait pas eu les *deux cures* d'Urpham et de Durlay. Si cet évêque eût vécu dans le temps des catholiques, il n'aurait pas eu un fils, Charles-Auguste North, qui jouirait des *quatre cures* de Oldalresford, Medstead, New-Alresford et Southampton de Sainte-Marie, outre une *prébende*, et la *maîtrise* de Sainte-Croix : il n'aurait pas une fille à donner en mariage à M. Guillaume Garnier, qui possède les *deux cures* d'Oxford et de Bregtwell-Beldwin, et est en outre prébendier et chancelier ; il n'aurait pas été allié avec M. Thomas Garnier, frère de son gendre ; le premier n'aurait pas joui alors des *deux cures* d'Aldingbourn et de Bishop's-Toke ; il n'aurait pas eu une seconde fille à donner en mariage à M. Thomas de Grey, qui possède les *quatre cures* de Calbourne, Fawlay, Merton et Rounton, et de plus une *prébende* et un *archidiaconat*. Et si notre dernier évêque avait vécu dans le temps où nous étions catholiques, il est difficile de croire que ces *vingt-quatre cures*, *cinq prébendes*, une *chancelierie*, un *archidiaconat* et une *maîtrise*, produisant ensemble un revenu annuel de plus de *vingt mille livres sterling*, (cinq cent mille francs), eussent été concentrés sur les dix individus sus-mentionnés."

Voilà comme l'évêque, le prêtre marié tâche, en bon père de famille, de procurer aux siens, non seulement le nécessaire, mais l'abondance. D'après les saints canons, le prêtre catholique doit consacrer un tiers de ses revenus ecclésiastiques aux pauvres, un tiers à la réparation de son église, et ne se réserver que le reste, s'il est suffisant pour vivre. Le ministre protestant n'est obligé à rien de tout cela. Il pourra être charitable comme homme, comme Anglais ; mais rien ne l'y oblige comme ministre. Le sera-t-il ? Le clergé anglican possède à lui seul plus de revenus que tous les clergés de la catholicité : et l'Angleterre seule, à part l'Ecosse et l'Irlande, paie chaque année deux cent millions de taxe forcée pour empêcher ses pauvres de mourir de faim ou de se faire voleurs. Ne savons-nous pas, dit encore M. Cobbet, que les *prêtres mariés*, le *paupérisme* et la *taxe des pauvres* datent dans notre pays de la même époque ?

Quant au cléricisme protestant d'Allemagne, ce que nous en avons vu le plus fréquemment dans ses journaux, ce sont des doléances de ministres sur le triste sort de leurs veuves et de leurs pupilles, des projets de souscriptions, de fondations pour leur assurer de quoi vivre honnêtement : la *Gazette de Darmstadt*, 22 mars 1831, en contient un où les deux tiers du traitement des prédicans sont réclamés comme nécessaires à leurs veuves. Cela posé, comment l'homme d'une femme, le père de plusieurs enfans, pourrait-il être l'homme du peuple, le père des pauvres, un Vincent de Paul, un abbé Carron ? Comment le pourrait-il, surtout lorsque cela serait le plus nécessaire : dans une famine, dans une peste ? On le deman-

dera pour un malheureux expirant sur la paille. S'il était seul, son bon cœur l'entraînerait peut-être. Mais sa femme, mais ses enfans, qui n'ont que lui ! Ira-t-il aspirer la mort pour les laisser veuve et orphelins ? D'ailleurs qu'irait-il faire ? Il n'a point de sacrements à donner. Si le mourant souhaite des consolations, on n'a qu'à lui lire quelques versets de la Bible. Ainsi dans les fièvres jaunes, dans les contagions, l'on verra, comme à Groningue, le prêtre catholique se dévouer au peuple, et le ministre protestant se conserver pour sa femme et ses enfans. Et en cela, l'un et l'autre ne font que ce qu'ils doivent. Et ce serait une déraison cruelle d'exiger du second ce qui est un devoir pour le premier. On a vu cette différence de conduite et ses motifs pendant le fléau du choléra. Et cet évêque protestant de Dublin, Richard, n'était pas et ne pouvait être un Belzunce.

(A continuer.)

### LETTRES APOSTOLIQUES

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE, LE PAPE GRÉGOIRE XVI, ORDONNANT DES PRIÈRES, SOUS FORME DE JUBILÉ, POUR LE ROYAUME D'ESPAGNE.

GRÉGOIRE PAPE, XVI<sup>me</sup>. DU NOM,

*pour la perpétuelle mémoire :*

Les intérêts de la religion catholique, confiés à notre humilité par Jésus-Christ, prince des pasteurs et réparateur du genre humain qu'il a tant aimé, et la charité qui nous anime pour tous les peuples et toutes les nations, nous pressent et nous aiguillonnent intérieurement avec tant de force, que nous ne pouvons rien omettre de ce que nous croyons nécessaire, pour garder dans son intégrité le dépôt de la foi, et pour empêcher la perte des âmes. Or, on ne connaît qu trop dans quel état sont les affaires de la religion en Espagne, et avec quelle profonde affliction nous sommes réduits, depuis plusieurs années, à pleurer les tristes vicissitudes de l'Eglise dans ce royaume. Ce peuple, loin de s'être écarté des saints enseignemens de ses pères, est fortement attaché à la foi orthodoxe ; la plus grande partie de son clergé combat avec courage les combats du Seigneur ; et presque tous ses pontifes, bien qu'éprouvés par de cruelles vexations, ou jetés en exil, et accablés des plus vives souffrances, veillent, chacun selon ses forces, au salut de leur troupeau. Mais des hommes de perdition, et le nombre n'en est pas petit, liés entre eux par une association criminelle, et jetant sur ce pays le désordre de leurs pensées, comme l'écume des flots sur une mer irritée, font au Christ et à ses saints une guerre acharnée ; et, après avoir déjà causé les plus grandes pertes à la religion catholique, ils s'efforcent, dans leur impiété, de la renverser, si cela était possible.

Pour nous, élevant notre voix apostolique, comme le réclamait notre ministère, nous n'avons pas négligé de déplorer publiquement

les profondes blessures que le gouvernement de Madrid a faites à l'Eglise. Tous les actes que le pouvoir civil s'est permis contre les droits et les lois de cette Eglise sainte, nous les avons déclarés nuls et sans valeur. En outre, nous nous sommes plaint, avec véhémence et avec tous les témoignages de la douleur, des atroces injures et des maux que l'on a fait subir à nos vénérables frères les évêques de ce royaume, ainsi qu'aux membres du clergé tant régulier que séculier, de l'abomination établie dans le lieu saint, de la spoliation sacrilège, de la vente et de l'affectation au trésor public des biens ecclésiastiques ; rappelant en même temps les peines et les censures que les conciles œcuméniques ont déclarées encourues *ipso facto* par les téméraires qui ne redoutent pas de commettre de tels attentats. Ce devoir que nous imposait notre charge apostolique, nous l'avons rempli une première et une seconde fois dans les deux allocutions que nous avons adressées à nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, dans les consistoires tenus aux calendes de février de l'année 1836, et aux calendes de mars de l'année 1841 : nous avons même ordonné qu'elles fussent imprimées, afin qu'elles devinssent un monument public et perpétuel de notre sollicitude apostolique et de notre réprobation.

Nous avons l'espérance que notre voix, qui s'échappait du cœur affligé du père commun de tous les fidèles, serait entendue, et que nos avertissemens, ainsi que nos supplications réitérées, feraient cesser cette dure persécution contre la religion catholique. A cet effet, prosterné nuit et jour aux pieds de Jésus crucifié, nous n'avons jamais cessé de lui demander, avec larmes et gémissemens, dans l'humilité de notre cœur, de tendre, en vertu de son immense miséricorde, une main secourable à la nation espagnole si éprouvée, et de montrer à ceux qui s'égarèrent la lumière de sa vérité, afin qu'ils pussent rentrer dans la voie de la justice. Mais, par un jugement impénétrable de Dieu, l'événement n'a point répondu jusqu'ici à notre espérance ; au contraire, dans ces contrées, nous voyons le mal s'accroître de jour en jour, comme si on y avait ouvertement entrepris la complète destruction de la religion catholique. Sans parler ici de beaucoup d'autres actes, assez connus, qui ont été récemment décrétés contre les très-saintes lois de l'Eglise et les droits de ce Siège apostolique, ou qui même ont été accomplis, nous déplorons qu'on en soit venu à ce point de scélératesse de proposer, par une perversité diabolique, aux assemblées suprêmes du royaume une loi exécrationnable, tendant principalement à détruire de fond en comble la légitime juridiction ecclésiastique, et à établir l'opinion impie que la puissance laïque doit commander, par son droit suprême, à l'Eglise même et aux choses de l'Eglise.

En effet, cette loi déclare que la nation espagnole ne doit tenir



aucun compte de ce Siège apostolique ; qu'il faut rompre toute communication avec lui pour les grâces ecclésiastiques, indulgences et concessions de quelque nature que ce soit, et elle punit sévèrement ceux qui résisteront à une pareille prescription. Elle déclare encore que les lettres apostoliques et autres rescrits, émanés du Saint-Siège, à moins qu'ils ne soient demandés d'Espagne, non-seulement ne devront pas être observés et demeureront de nul effet, mais même qu'ils devront être dénoncés sous le plus bref délai, par ceux auxquels ils seront parvenus, à l'autorité civile, pour être remis par celle-ci au gouvernement, et une peine a été portée contre quiconque enfreindrait cette disposition. De plus il est déclaré que les empêchemens au mariage seront soumis à la juridiction des évêques du royaume, jusqu'à ce que le code civil établisse une distinction entre le contrat et le sacrement ; qu'aucune cause touchant les matières religieuses ne peut être déférée d'Espagne à Rome ; qu'enfin jamais à l'avenir aucun nonce, ni aucun légat du Saint-Siège ne sera admis dans ce royaume avec pouvoir d'accorder des grâces ou des dispenses, même gratuites. Quoi de plus ? On méconnaît absolument le droit sacré qui appartient au pontife romain de confirmer ou de rejeter les évêques élus en Espagne, et on punit de la peine de l'exil soit les prêtres désignés pour quelque église épiscopale, qui demanderaient au Saint-Siège leur confirmation ou des lettres apostoliques, soit les métropolitains qui solliciteraient le *pallium*. Après ces dispositions, il faut s'étonner assurément que l'on déclare dans cette loi reconnaître comme le centre de l'Eglise ce pontife romain avec lequel on n'autorise aucune communication, si ce n'est sous le bon plaisir et la surveillance du gouvernement.

Au milieu de cette perturbation si grande de la religion catholique en Espagne, désirant de tout notre cœur arrêter, autant qu'il est en nous, les maux qui s'aggravent dans cette contrée, et voulant porter secours aux fidèles bien-aimés qui tendent depuis si long-temps vers nous leurs mains suppliantes, nous avons résolu, à l'exemple de nos prédécesseurs, de recourir aux prières de l'Eglise universelle, et d'exciter, avec tout le zèle dont nous sommes capable, la piété de tous les catholiques en faveur de cette nation affligée. Et véritablement, puisque personne ne peut être étranger à cette commune affliction, et que, dans un si grand péril pour la religion et la foi, il y a pour tous un même sujet de douleur, il doit y avoir également pour tous un même motif de secourir leurs frères. Ainsi, en même temps que nous renouvelons et confirmons, par les présentes lettres, les plaintes et les allocutions mentionnées plus haut, en même temps que nous réprouvons, abrogeons et déclarons de nulle valeur tous les actes du gouvernement de Madrid faits jusqu'ici contre les droits et la dignité de l'Eglise et de ce Siège apostolique, notamment la loi ré-

cemment proposée, nous nous adressons à nos vénérables frères les patriarches, primats, archevêques et évêques en grâces et en communion avec le Saint-Siège, aussi loin que s'étend le monde catholique, les exhortant avec instance, au nom de cette charité par laquelle nous ne sommes qu'un dans le Seigneur, au nom de cette foi par laquelle nous ne formons qu'un seul et même corps, de mêler leurs larmes avec les nôtres pour fléchir la colère divine, d'implorer unanimement la miséricorde du Dieu tout-puissant en faveur de l'infortunée nation espagnole, et de s'appliquer avec force à enflammer le zèle du clergé et du peuple qui leur sont confiés, afin qu'ils adressent à Dieu de continuelles prières à ce sujet. Nous voulons et ordonnons que nos vénérables frères les archevêques et évêques, dans tous les diocèses de nos états pontificaux, aient soin, par tous les moyens qui leur sembleront les plus utiles dans le Seigneur, de faire adresser au père des miséricordes des prières publiques, pour obtenir que, par les mérites du sang de son fils, qui a été répandu pour tous, les jours d'épreuve soient abrégés dans le royaume d'Espagne. Et afin que Dieu incline plus facilement l'oreille à nos prières, que tous implorent humblement la Vierge, Mère de Dieu protectrice toute-puissante de l'Eglise, notre tendre Mère à tous, et fidèle patronne de l'Espagne; qu'ils réclament aussi les suffrages du prince des apôtres, que Jésus-Christ a établi comme la pierre fondamentale de son Eglise, contre laquelle ne prévaudront jamais les portes de l'enfer, et ceux de tous les habitans du ciel, principalement des saints qui ont illustré l'Espagne par l'éclat de leurs vertus, de leur sainteté et de leurs miracles. Pour que les fidèles de tout ordre, de tout rang, de toute condition, se portent à ces prières et à ces supplications avec une charité plus ardente et des fruits plus abondans, nous avons résolu d'ouvrir d'une main libérale les trésors des grâces célestes. En conséquence, nous accordons, sous forme de jubilé, une indulgence plénière à tous les fidèles de Jésus-Christ, qui, dûment purifiés par la confession sacramentelle et nourris de la très-sainte eucharistie, assisteront trois fois au moins aux prières solennelles déterminées par la volonté de chaque ordinaire, et qui auront prié trois fois, à la même intention, dans l'espace de quinze jours, dans l'église que les ordinaires auront désignée.

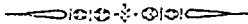
Nous avons la ferme confiance que les anges de la paix, portant dans leurs mains les vases d'or et l'encensoir d'or, offriront au Seigneur, sur l'autel d'or, nos ferventes et humbles prières, ainsi que celles de toute l'Eglise, en faveur de l'Espagne; et nous espérons que le Seigneur, qui est riche en miséricordes, les accueillant avec un regard de bienveillance, daignera exaucer le vœux communs de tous les fidèles, et faire en même temps que, délivrée par sa droite et le bras de sa force des adversités et des erreurs qui désolent cette contrée

notre sainte mère l'Eglise y respire enfin à la suite de tant de malheurs et jouisse de cette paix et de cette liberté dont le Christ l'a dotée !

Afin que ces présentes lettres parviennent plus facilement à la connaissance de tous et que personne ne puisse prétexter cause d'ignorance, nous voulons et ordonnons qu'elles soient publiées, suivant la coutume, par l'un de nos officiers, devant les portes de la basilique du prince des apôtres, de la chancellerie apostolique, de la cour générale sur le mont Citatorio, et aussi dans le champ de Flore, et qu'il en soit laissé un exemplaire affiché à chacun des dits endroits.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 22e. jour de février de l'an 1842, et de notre pontificat le douzième.

A. CARD. LAMBRUSCHINI.



MARIE ROUSSEAU.—La place nous ayant manqué dans notre dernier numéro pour faire connaître Marie de Gournay, nous donnons aujourd'hui sur sa vie cette notice abrégée, que nous regardons comme complément à nos dernières pages.

« Marie de Gournay, née à la campagne, de parens obscurs, eut toujours d'elle-même l'opinion la plus basse, ne voyant rien de si méprisable que sa personne dans tous les ouvrages de Dieu. Elle épousa David Rousseau, l'un des vingt-et-un marchands de vin de Paris ; et, quoiqu'elle jouit alors d'une honnête aisance, elle ne diminua rien de son amour pour la pureté. Regardant son corps *comme un fumier*, c'était son expression, elle ne pouvait souffrir de se voir revêtue d'habits neufs, n'en portait jamais que de vils et de très-communs, et ne se nourrissait presque que de restes, dont on n'avait pu retirer aucun profit. La vue de son néant et de sa petitesse, toujours présente à ses yeux, la portait à se refuser tout ; jusque-là que la moindre dépense pour elle-même lui était insupportable. Sa grande étude fut toujours d'imiter la très-sainte Vierge, et d'unir ses dispositions intérieures à celles dont cette créature incomparable accompagnait toutes ses actions. De peur d'occuper quelque place dans l'estime des hommes, elle évitait tout ce qui aurait pu lui donner la réputation d'une personne de piété ; et, durant les vingt ans qu'elle passa dans son cabaret, servant continuellement le public, elle ne témoigna jamais, ni par ses paroles, ni autrement, le moindre sentiment de Dieu, quoiqu'elle fût sans cesse unie à lui. Toutefois, elle ne laissa pas d'être utile au bien spirituel des personnes qui fréquentaient sa maison ; car elle y convertit, avec les paroles les plus simples et les plus communes, une multitude de pécheurs obstinés jusqu'alors dans le mal. Enfin son extérieur répondait tout-à-fait à l'idée qu'elle s'efforçait de donner d'elle-même, elle n'avait rien qui la fit distinguer d'une femme du bas peuple, et montrait en tout une grande simplicité dans ses paroles et dans sa manière d'agir.

Après la mort de son mari, elle voulut prendre pour elle la plus pauvre chambre de sa maison, quoiqu'elle y fut exposée à un grand bruit, dont elle souffrait beaucoup. Cette créature angélique ne pouvait s'occuper que de Dieu, qui semblait être l'aliment et le soutien de son corps, comme il était

l'objet continuel de ses pensées et de toutes les affections de son âme ; elle lui demandait sans cesse, et avec une ardeur incroyable, de la retirer de ce monde, et le matin, à son réveil, elle ressentait une vive affliction de voir son exil encore prolongé. Dévorée d'une faim insatiable de la divine Eucharistie, elle passait quelquefois des journées entières sans autre aliment que cette manne céleste ; et, s'il lui arrivait alors de prendre un peu de nourriture, comme deux ou trois cuillerées de bouillon, c'était toujours à la hâte et en se faisant à elle-même une sorte de violence.

“ Je ne dirai pas, écrit M. Olier, l'effet extraordinaire de ses paroles, qui touchent si vivement les cœurs, que vous voyez des hommes tout changés “ après quelques mots qu'elle leur adresse. On n'en voit aucun, quelque “ saint qu'il soit déjà, qui ne rapporte de ses entretiens un nouveau courage “ pour se livrer au service de Dieu et au salut du prochain ; elle produit, dans “ les plus éminens en sainteté, des effets surprenans, par des paroles simples “ et naïves qui portent dans les cœurs la lumière, en même temps qu'elle “ les embrase de l'amour de Dieu. Lorsqu'elle est consultée, elle répond de “ la manière la plus simple, sans expliquer les choses, ni détailler les raisons “ extérieures qui peuvent les persuader. Dans son langage grossier, il n'y a “ rien cependant que de conforme à la foi et à la sagesse divine ; elle dit sim- “ plement : Dieu veut qu'on agisse de telle façon. Quelquefois elle a donné “ des avis contraires à ceux des personnes les plus éclairées dans la sagesse “ et la science de Dieu, sans pouvoir expliquer autrement les motifs de ses “ réponses ; et l'expérience a toujours montré qu'après avoir examiné les “ choses à loisir, ces personnes se voyaient obligées de revenir à son senti- “ ment. Dieu montre visiblement par elle son pouvoir absolu ; elle n'a qu'à “ parler, et d'un mot elle fait ce qu'elle dit, ce qu'elle veut et ce qu'elle de- “ mande ; et cela sans extérieur, sans fuste, sans geste, sans ces dehors qui “ persuadent et gagnent ordinairement les cœurs. Elle ne cherche rien et ne “ dit rien pour elle-même ; c'est Dieu qui parle par elle, et qui rend sa parole “ si efficace. Ainsi d'un seul mot elle a fait bâtir des hôpitaux, celui de Mlle. “ de Lestan, construit par Mad. la Chancelier, celui de la Rochefoucauld. “ Enfin, il faut que tout le bien qui s'opère aujourd'hui passe, en quelque “ sorte, par ses mains ; principalement toutes les grandes entreprises qui se “ font dans la capitale, comme nous le voyons de nos yeux.”

L'hôpital de la Rochefoucauld est apparemment celui des *Incurables*, dont on posa les fondemens en 1634. Jusqu'alors les pauvres atteints de maladies incurables, étaient contraincts, à Paris, de traîner sans consolation une vie malheureuse et languissante ; et c'est sans doute à Marie Rousseau que la capitale doit cet asile encore subsistant. Il fut d'abord appelé dans le public du nom du fondateur ; mais, par un sentiment d'une rare humilité, ce pieux cardinal ne voulut pas qu'il portât son nom, ni ses armes qu'il en fit ôter.

(Note de l'auteur de la vie de M. Olier.)

#### NÉCROLOGIE.

Décédé à St. Roch de l'Achigan, le 14 du courant à l'âge très-avancé d'environ 73 ans, Messire JOS. JÉRÔME RAIZENNE, ancien curé de cette paroisse. M. Raizenne, désirant comme beaucoup d'autres favoriser l'éducation de ses compatriotes, a légué ses biens au collège de l'Assomption.

M. Raizenne appartenait à l'association de trois messes.

## NOUVELLES DIVERSES.

—o—

—On écrit de Rome, 27 mars 1842 :

Encore de bonnes nouvelles, Monsieur le rédacteur : encore des joies dans le ciel pour les anges de Dieu, et des triomphes sur la terre pour l'Église notre mère.

Et pourtant notre carême avait mal commencé. Malgré les pieuses sollicitudes de M. l'abbé Lacroix, qui s'occupe avec tant de zèle des choses religieuses de l'église Saint-Louis, notre chaire nationale restait silencieuse, silence qui nous était d'autant plus triste, que l'écho du dernier Avent n'était pas encore totalement muet. Merci donc au saint évêque, merci au noble prédicateur qui faisait taire, l'un les fatigues de son apostolat d'outre-mer, l'autre les besoins de repos d'une santé chancelante, ont bien voulu tous les deux nous aumôner le pain de la parole ces quinze derniers jours.

Le dimanche 13 mars, Mgr. de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul, commença ses exercices d'une retraite préparatoire à la communion pascale. Deux fois par jour le vénérable prélat montait en chaire, et chaque fois un auditoire d'élite accourait recueillir ses chaleureuses paroles. La communion générale se fit le samedi 19, et Mgr. de Janson eut la consolation de donner la divine Eucharistie à un grand nombre de fidèles, la plupart appartenant aux hautes classes de la société française, polonaise, italienne, et même russe.

Le lendemain, dimanche des Palmes, M. l'abbé Dupanloup, " un de ces " hommes rares et précieux que la Providence se plaît à susciter de temps à " autre pour être les ministres de sa miséricorde et de sa charité ; un de ces " hommes à l'âme douce et compatissante, au cœur chaud et généreux, dont " le seul accent de la voix et la douceur répandue dans tous ses traits attirent " la confiance et disposent le cœur à recevoir les inspirations de la sollicitude " sacerdotale ; " (*Esquisses des Orateurs sacrés contemporains.*) M. l'abbé Dupanloup apparut dans la chaire de Saint-Louis, et prononça le premier des trois discours qu'il devait y donner. Il dit le second vendredi (vendredi-saint) ; le troisième il y a une heure (jour de Pâques).

Les trois temps du sacrifice de l'Homme-Dieu : L'instrument, le supplice, la consommation ; ou la croix, l'agonie, le tombeau ; ou, mieux encore, l'auteur, la victime, le triomphe, ont servi de point de départ à l'orateur, et ont classé les développemens de son admirable trilogie, dont le dernier mot était : *Le Christ mourant en croix pour racheter le monde.*

Je ne puis ni ne veux analyser ces trois discours. Quelque large que soit la pensée de M. l'abbé Dupanloup, quelque haute que soit sa science, quelque entraînant, quelque hardi que soient sa parole et son geste, pour nous il a été surtout un homme de cœur, c'est-à-dire un de ces orateurs qui captivent tellement par le retour intime que'ils inspirent que le *bien-dit* de leur parole vous échappe, et que vous restez après leurs discours tellement mécontent de vous que vous ne pensez même pas à savoir si vous êtes content d'eux.

Tout ne se termine pas ce soir ; on nous fait espérer pour dimanche prochain l'installation d'un chemin de la croix, par Mgr. l'évêque de Nancy, sur la montagne, où, suivant la tradition, saint-Pierre fut crucifié. Je ne sais

si cela aura lieu, mais, alors même que cette dernière œuvre ne viendrait pas consommer notre carême, nous n'en rendrons pas moins à Dieu, vous le comprendrez facilement, de solennelles actions de grâces pour les diverses prédictions dont je viens de vous parler.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## II

Dans une lettre datée du 26, samedi-saint, on lit : "M. l'abbé Dupanloup nous a prêché hier admirablement à Saint-Louis les trois heures d'agonie de Notre-Seigneur, en présence des évêques français Mgr. de Nancy, de son coadjuteur Mgr. de Joppé, de Mgr. d'Orléans, de Mgr. de Nilopolis, du P. G. des jésuites, et de tout le corps diplomatique, l'ambassadeur de France en tête ; enfin, devant un auditoire européen le plus choisi, le plus distingué et le plus nombreux qui se puisse imaginer."

—Lord Brougham se propose, dans cette session, de demander au Parlement l'abrogation de certaines lois qui déshonorent le code anglais, et qui n'appartiennent plus ni aux mœurs ni au siècle où nous vivons. Entre autres lois dont lord Brougham proposera l'abrogation, figure celle qui interdit toute communication diplomatique entre Rome et l'Angleterre. Les hommes d'Etat anglais sentent depuis longtemps les inconvénients qu'entraîne pour leur pays l'absence d'un ambassadeur près du Saint-Siège.

A l'avènement de la reine Victoria, il fallut bien, en dépit des dispositions du *statute book* que l'Angleterre entrât en relation avec la cour de Rome, lorsque la couronne de Hanovre et celle de la Grande-Bretagne se trouvèrent séparées.

L'aristocratie anglaise se plaint d'ailleurs hautement de n'avoir pas, à Rome, un représentant officiel, dans cette ville qu'elle visite si souvent, et où, plus que partout ailleurs, elle aurait besoin de ses services.

Lord Alvanley, membre de la chambre haute, a déjà exprimé combien l'état actuel des choses était impolitique. Nous avons donc à espérer que les relations officielles depuis si longtemps interrompues entre Londres et la capitale de la chrétienté seront prochainement renouées. Espérons que ce rapprochement ne sera que le prélude d'une union plus désirable et plus importante !

D'un autre côté, l'Institut catholique, dont lord Shrewsbury est président, prépare une pétition aux chambres du Parlement pour demander une loi qui dispense les catholiques du service funèbre de l'Eglise anglicane, à l'enterrement des catholiques, et qui permette aux prêtres de célébrer publiquement le service funèbre, conformément aux prescriptions de l'Eglise concernant les funérailles des catholiques décédés.

—On annonce qu'une belle cathédrale va être bâtie à Newcastle-on-Tyne, en Angleterre. Déjà les souscriptions recueillies dans ce but s'élèvent à plus de 50,000 fr. Tout récemment, l'architecte Pugin a été visiter le terrain où doit s'élever le pieux édifice. On dit que les travaux de construction commenceront dans les premiers jours de mai.

—Quinze protestants ont fait abjuration dans l'église de Saint-Jean-et-Saint-Michel, à Dublin. Toute une famille protestante de Ballykinlee, petite ville d'Irlande, est venue, aux pieds des autels, jurer fidélité à la foi et à l'Eglise que ses ancêtres avaient abandonnées et trahies.

— Nous sommes heureux de pouvoir ajouter au nom de M. Sibthorp, membre de l'Université d'Oxford, naguère converti, celui de M. Renouf, du collège de Pembroke, qui vient de suivre l'exemple de son collègue. M. Renouf, auteur d'un Traité sur l'Eucharistie, a été admis par Mgr. Wiseman au sein de l'Eglise catholique, le 21 mars, dans la chapelle de Sainte-Marie, au collège d'Oscott. On annonce qu'un autre théologien éminent de cette université se prépare, dans le recueillement, à rentrer bientôt dans l'unité de la grande famille, au milieu de laquelle MM. Sibthorp et Renouf sont venus goûter la paix véritable et les consolations de l'âme.

— On attend à Dublin, dans les derniers jours d'avril Mgr. Polding, évêque de Hiero-Césarée, vicaire-apostolique d'Australie, qui se trouve depuis quelques mois à Rome, où l'ont appelé les affaires de son immense diocèse. Sa Sainteté lui a accordé le privilège de nommer deux nouveaux évêques, choisis parmi les missionnaires qui prêchent en ce moment l'Évangile dans l'Australie. À l'un sera confié la mission des indigènes de la Nouvelle-Hollande, et à l'autre la mission de la terre de Van-Diëmen.

— Le journal protestant le *Semour* publie, sur les plans financiers de sir Robert Peel, un article dont voici la conclusion :

“ Nous savons qu'il serait impossible de réaliser d'un seul coup une réforme financière que chaque jour rend plus urgente ; mais en reconnaissant la hardiesse avec laquelle sir Robert Peel se joue de son parti, afin de servir d'autant mieux et ce parti et son pays, nous ne pouvons que souhaiter, pour le bien de l'Angleterre, le prompt et complet développement de plans dont nous ne connaissons sans doute encore que les prémices. Qui sait si quelque jour, par une de ces conséquences qui se montrent tout-à-coup inévitables, tandis que la veille encore on les prévoyait à peine dans un lointain avenir, ils n'aboutiront pas à demander, pour soulager efficacement les douleurs du peuple, la suppression à son profit de cet établissement ecclésiastique doté avec tant de munificence sans avantage pour la religion ? La volonté nationale peut intervenir sans scrupule dans les destinées temporelles des religions nationales : en vertu même de la fiction de l'union, cette intervention ne saurait mériter le nom de violence, et dans le cas particulier dont il s'agit, les antécédens historiques sont tels, que le dépouillement de l'Eglise établie serait justice et non spoliation.”

L'horreur de toute espèce d'autorité et de hiérarchie l'emporte, on le voit, sur la confraternité protestante, et le *Semour* ne recule pas même devant la destruction de l'Eglise anglicane, ce boulevard du protestantisme, qui seul encore conserve à la prétendue réforme quelque apparence de vie, quelque forme d'Eglise vivante et visible. Au surplus, le *Semour* est conséquent ; à quoi bon une Eglise, lorsqu'on a une Bible et sa raison pour l'expliquer ou même pour la suppléer au besoin ?

Le *Semour* ne montre pas moins de logique lorsqu'il dit : *La volonté nationale peut intervenir sans scrupule dans les destinées temporelles des religions nationales.* Pourquoi n'a-t-il pas dit : *dans les destinées temporelles et spirituelles ?* Une religion qui tire son origine et son autorité de l'Etat, doit, sans nul doute, demeurer soumise à l'Etat duquel elle émane, et qui lui communique sa puissance. Si l'Etat trouve bon de diminuer ou même de retirer

tout à fait cette puissance que l'Église tient de lui, qu'a-t-on à dire ? La reine Victoria ne peut-elle pas défaire ce qu'a fait le roi Henri VIII ?

Quant au *dépouillement de l'Église établie*, les *intécédens historiques* qu'invoque le *Semeur* sont très connus ; les biens de l'anglicanisme furent le produit du vol et des rapines de ses fondateurs ; il paraît que le *Semeur* trouve l'exemple bon à suivre.

—On lit dans *l'Ami de la Religion* :

“ On assure que MM. Martin (du Nord) et Guizot ont sérieusement songé à réaliser le vœu manifesté naguère par M. l'évêque de Chalons en procurant à nos frères du Tong-King et de la Cochinchine une tranquillité désirable après la persécution. Nous avons même lieu de croire que la voix de la France s'est déjà fait entendre.”

—Nous lisons dans le *Journal de l'Ami* les réflexions suivantes :

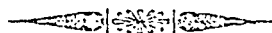
“ A côté de cette impuissance des partis politiques, nous devons enregistrer des symptômes plus consolans, c'est-à-dire les manifestations religieuses qui viennent d'éclater dans presque toutes les villes de France et qui récemment ont ému la capitale après les belles et éloquentes conférences de M. de Ravignan.

“ Dans toutes les grandes cités, il y a eu un élan inaccoutumé. A Bordeaux, c'était M. Lacordaire, l'apôtre toujours éloquent et courageux ; à Lyon, M. Combalot et l'abbé Dauphin ; à Marseille, MM. Ferrand et Fayet qui attiraient la foule dans les temples. Dans les villes, dans les bourgades, le sentiment religieux s'est manifesté d'une manière éclatante.

“ A Rome, le Saint-Père a donné l'exemple de la prière en faveur de la malheureuse Espagne, et a entraîné sur ses pas le peuple de la grande et antique cité.—En Espagne, malgré les persécutions, c'était pendant la semaine sainte, dans toutes les églises une affluence extraordinaire : c'est que, dans ces jours de la semaine sainte, la prière pouvait librement s'élever au ciel, sans être soupçonnée d'obéir à l'allocation du chef de la chrétienté.

“ Constatons enfin qu'au moment où tous les hommes observateurs reconnaissent l'impuissance des doctrines nouvelles, les doctrines religieuses, les doctrines de l'Évangile sont toujours fortes d'une nouvelle vie et d'une nouvelle puissance : elles seules vont aux masses, calment leurs passions, les soulagent dans leurs peines, raniment leurs espérances, parce que c'est là qu'est rituellement l'avenir des nations.”

MONTRÉAL.—Mgr. de Montréal a quitté notre ville hier à cinq heures du soir, pour se rendre à St. Georges, où il doit commencer sa visite épiscopale. Sa Grandeur sera accompagnée, dans cette visite, par MM. Ducharme curé de Ste. Thérèse, et Blanchet curé des Cèdres.



#### ÉPHÉMÉRIDES RELIGIEUSES,

POUR LA DERNIÈRE QUINZAINE DE MAI.

21 mai 1823.—Mort du prédicateur Jacques Maboul. Né à Paris, d'une famille distinguée dans la robe, Maboul se consacra à la chaire, et prêcha avec distinction à Paris et dans la province. Il fut longtemps grand-vicaire



de Poitiers, et devint évêque d'Alais en 1708. Ses Oraisons funèbres, plus égales que celles de Mascaron, se font lire après celles de Bossuet et de Fléchier. Il n'a ni la sublimité du premier, ni l'éclat du second; mais on ne peut lui refuser de l'onction et une touchante simplicité.

22 Mai 387.—Mort de Constantin le Grand.

24 mai 1083.—Mort du pape Grégoire XII.

25 mai 1430.—Jeanne d'Arc s'étant jetée dans Compiègne, assiégé par les Anglais, est faite prisonnière dans une sortie.

25 mai 1510.—Mort du cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen et premier ministre de Louis XII.

27 mai 1702.—Mort du père Dominique Bouhours, jésuite, justement célèbre par ses ouvrages de grammaire et de critique littéraire.

27 mai 1725.—Mort du père La Rue, écrivain et prédicateur illustre. Il fit, en 1667, sur les guerres de Louis XIV, un poème latin, que le grand Corneille traduisit en vers français. Les sermons du *Pêcheur mourant* et du *Pêcheur mort* sont de très-beaux morceaux d'éloquence sacrée. L'Oraison funèbre du maréchal de Luxembourg soutient presque la comparaison avec celles de Bossuet.

27 mai 1564.—Mort de Jean Calvin.

29 mai 1453.—Les Turcs prennent Constantinople et détruisent ce qui restait de l'Empire grec.

29 mai 1809.—Mort d'Haydn. Celle de ses symphonies qu'il estimait le plus a été composée sur les sept paroles du Christ mourant.

30 mai 1431.—Jeanne d'Arc est brûlée à Rouen.

30 mai 1640.—Mort de Rubens.



On nous annonce à l'instant le résultat du BAZAR formé en faveur de l'*Asile de la Providence*. Nous nous contenterons d'informer nos lecteurs que le succès a dépassé toute attente : le produit a été de £500 ; et une foule d'articles ont été remis à l'Asile de la Providence pour être exposés en vente de nouveau à la fin de l'été, et pour le même objet. Si nous recevons de plus amples détails nous les insérerons dans notre prochain numéro.

### A V I S

EST DONNÉ par les présentes que le BUREAU DU RÉGISTRATEUR POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, s'ouvrira LUNDI, le 9 du courant, dans les APPARTEMENTS dernièrement occupés par Messieurs Mc.Cord et MacKay, avocats, dans la Maison de la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE, Petite Rue St. Jacques. Pendant la présente semaine, les affaires continueront de se faire au Bureau Rue Notre-Dame.

2 Mai 1842.

EDWD. DOWLING,  
Règr. Montréal.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, PÈRE DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL :  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.